RECRUTEMENT D'UN EXPERT POUR UNE MISSION DE FORMATION EN SURVEILLANCES, FILATURES

LIMITE DE CANDIDATURE

15 Mai 2026

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains. Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue.

Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer

Description de la mission

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 2, plus particulièrement dans le renforcement capacitaire de la direction centrale de la police judiciaire et plus particulièrement, la division des investigation criminelle (DIC), il s'agira de former des personnels appartenant aux unités de terrain afin de les spécialiser dans le domaine de la surveillance physique, formation qui permettra aux fonctionnaires de cette unité d'être mieux outillés dans les surveillances et les filatures policières. La mission de formation devra apporter une meilleure maîtrise des connaissances techniques et des habiletés requises à ce type d'action. Les enquêteurs se familiariseront avec les concepts, les théories et les méthodes de surveillance physique applicables dans les opérations policières.

Un expert international issu d'une force de sécurité spécialisée européenne formera et accompagnera de façon pratique durant deux semaines 10 agents de la DIC au travers de présentation de la matière, d'exercices de filatures réalistes de plus en plus complexes devant aboutir au démantèlement complet d'un réseau criminel fictif selon les standards de surveillance en vigueur dans les polices des pays de l'UE.

À l'issue de la mission :

Les personnels formés sont en mesure de suivre à pied ou en voiture les membres d'un réseau criminel, en agglomération urbaine ou en milieu rural d'effectuer une contre-filature et dépistage, observer de l'intérieur et de l'extérieur.

Les agents seront formés sur les filières, la rédaction de rapports de surveillance détaillés, de recueillir les informations utiles à caractère judiciaire, d'utiliser les équipements technologiques mis à leur disposition et d'intervenir en sécurité dans une situation de flagrant délit.

L'expert établira un plan d'action de formation pour les 10 jours de formation en y incluant un scénario réaliste et progressif dans la difficulté, en rapport avec une situation de trafic de stupéfiants décliné quotidiennement sur le terrain (ville de Dakar et environs) par les stagiaires sous la supervision de l'expert.

À l'issue de chaque journée, l'expert « débriefera » l'exercice.

L'expert établira des fiches de suivi individuelles afin d'évaluer la bonne acquisition des connaissances des stagiaires tout au long des exercices de terrain. Dix stagiaires sont concernés par l'action, issus de l'OCRTIS et 5 de la BITIS.

Le plan masse/ le séquentiel de la formation ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques présentés par l'expert (le cas échéant) sont transmis par voie électronique avant le démarrage de l'action à z.genevee@poc-senegal.eu .

Profil de l' expert

- Être membre d'une force de sécurité intérieure de carrière (Police) avec au minimum 20 années d'expérience professionnelle ;
- Appartenir à une unité opérationnelle spécialisée dans l'intervention, la surveillance et les filatures à

caractère judiciaire ;

- Maîtriser parfaitement la langue française ;
- Être qualifié où avoir une expérience en formation dans le domaine visé ;
- Avoir déjà assuré des formations à l'étranger notamment en Afrique serait un atout.

Le point de contact au niveau du siège du POC II à Dakar est Zakiya GENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu les candidatures devront lui être transmises par mail. La date limite de candidature est **le 15 mai à 14h00 heure de Dakar**

